



COMMUNICATION

MISSIONS

Dans le cadre de ses activités, la DRIRE a une mission d'information, de communication et de transparence vis à vis de ses différents bénéficiaires. En particulier, elle communique sur les nouvelles dispositions réglementaires ou normatives applicables, accompagne les différents bénéficiaires dans l'exercice de leur activité et le développement des entreprises et participe, en déclinaison de ses objectifs et priorités, aux actions de communication de l'Etat en région.

BILAN 2006

Éditions, publications



Plaquette d'information à destination des utilisateurs d'instruments de mesure pour la vente directe au public



Plaquette d'information sur la création de zones de développement de l'éolien



Brochure sectorielle sur l'industrie nautique en Poitou-Charentes



Bilan 2005 de l'activité de l'inspection des installations classées industrielles et de l'état des rejets industriels en Poitou-Charentes

Relations presse

- ✿ 2 conférences de presse
- ✿ 26 communiqués de presse

Animations, rencontres

- ✿ Des réunions d'information à l'intention :
 - des carriers au Futuroscope le 31 octobre 2006,
 - des carrossiers le 8 mars 2006,
 - des organismes agréés pour le contrôle des instruments de pesage le 20 octobre 2006.
- ✿ 2 tables rondes à l'intention des entreprises du secteur de la tonnellerie le 8 juin 2006 et du textile habillement le 14 novembre 2006.
- ✿ 5 jeudis de l'aéronautique pour les entreprises de ce secteur, tout au long de l'année.
- ✿ 3 manifestations pendant la semaine du développement durable du 29 mai au 4 juin 2006.
- ✿ Avec le Rectorat, des réunions avec des chefs d'établissement d'enseignement et des enseignants pour présenter et les inciter à participer à la campagne nationale de valorisation des métiers de l'industrie.

PRIORITÉS

2007

Développer, dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de communication de l'Etat, les actions d'information répondant aux attentes des bénéficiaires :

- Engager une refonte du site internet de la DRIRE
- Organiser des réunions d'information sur les nouvelles réglementations ou les nouveaux dispositifs : technologies clés 2010, règlement européen REACH, contrôle des chronotachygraphes numériques et analyseurs de gaz, nouveau règlement européen sur les réceptions de véhicules
- Organiser une table ronde sectorielle pour l'agroalimentaire
- Développer les contacts avec la presse en diffusant plus systématiquement des communiqués de presse et en formalisant les contacts reçus
- Publier de nouveaux documents d'information sur les thèmes suivants :
 - certificats d'économie d'énergie,
 - réglementation équipements sous pression et les obligations des utilisateurs,
 - brochures de présentation des secteurs industriels (automobile et bois),
 - bilan de l'activité de l'inspection des installations classées.
- Communiquer sur la démarche d'administration éco-responsable engagée par la DRIRE Poitou-Charentes en 2006
- Décliner la campagne nationale de valorisation des métiers de l'industrie en liaison avec le rectorat